



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRANS/WP.29/2001/24
10 avril 2001

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS
et FRANÇAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Forum mondial de l'harmonisation des règlements (WP.29)

(Cent vingt-quatrième session, 26-29 juin 2001,
point 4.2.10. de l'ordre du jour)

PROPOSITION DE PROJET DE COMPLÉMENT 4 A LA SERIE 03

D'AMENDEMENTS AU RÈGLEMENT No 44

(Dispositifs de retenue pour enfants)

Transmis par le Groupe de travail de la sécurité passive (GRSP)

Note : Le texte reproduit ci-après a été adopté par le GRSP à sa vingt-huitième session et il est transmis pour examen au WP.29 et à l'AC.1. Il a été établi sur la base du texte reproduit dans le rapport de la session (TRANS/WP.29/GRSP/28, par. 75).

Paragraphe 7.2.1.8.2.1., modifier la valeur de "60 N" à lire "80 N".

Le présent document est un document de travail distribué pour examen et commentaires. Quiconque l'utilise à d'autres fins en porte l'entière responsabilité. Les documents sont également disponibles via INTERNET :
<http://www.unece.org/trans/main/Welcwp29.htm>